

CHARTRE

BIENTRAITANCE DES RÉSIDENTS



Baser l'accompagnement
sur les principes de
l'Humanité

Respecter l'intimité et
la dignité des résidents

Favoriser l'autonomie
et l'estime de soi



Respecter le rythme de
vie des résidents et la
liberté d'aller et venir

Avoir une communication
adaptée (écoute, patience,
empathie)

Impliquer les résidents et leurs
proches dans l'élaboration du
projet personnalisé

Accompagner les
résidents en considérant
leur histoire de vie et en
respectant leurs croyances

Proposer des thérapies
non médicamenteuses
favorisant le bien-être



Se rendre disponible

Encourager l'expression
et respecter les choix des
résidents

